

BULLETIN

DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 : Pour la Suisse, fr. 4. Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.	L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.	Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 : Allemagne, fr. 5[»]30. — Amérique, fr. 8. — Angleterre, fr. 6[»]60. — Belgique, fr. 5[»]30. — Espagne, 6[»]60. — France, fr. 20. — Hollande, fr. 6[»]10. — Italie, fr. 4[»]80.
---	---	--

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 23 NOVEMBRE 1873.

Les héros de l'ordre moral en Suisse.

Dans notre *libre* république, on sait que la liberté n'existe que pour les classes possédantes, et que le prolétaire est exposé à l'arbitraire de l'autorité absolument de la même façon que dans les monarchies les plus despotiques. Le gouvernement du canton de Lucerne vient de donner une nouvelle preuve de cette vérité.

Il existe à Lucerne une société ouvrière, qui, dans le but de faire de la propagande socialiste, avait organisé des réunions publiques de discussion. Le dimanche 2 novembre, à 8 heures du soir, eut lieu une de ces réunions populaires, à laquelle avaient été invités tous les ouvriers de Lucerne. Le sujet à l'ordre du jour était : *Les tendances de l'Association des ouvriers catholiques et le mouvement socialiste ouvrier*. Un public assez nombreux répondit à l'appel, et parmi les assistants on remarquait 50 à 60 membres de l'Association des ouvriers catholiques.

Le citoyen Bruno Moje fut élu président, et ouvrit la séance en expliquant en quelques mots combien il était nécessaire de s'éclairer complètement sur les tendances des différentes sociétés ouvrières. Puis le citoyen Dietz, président du *Deutscher Arbeiter Bildungs Verein*, prit la parole comme rapporteur sur la question à l'ordre du jour. Dans un discours assez étendu, il expliqua l'origine et les agissements du clergé; il prouva, par des citations historiques, que le clergé de nos jours s'était tellement éloigné de sa mission primitive et était tombé dans une si profonde corruption, que tout homme intelligent, à moins d'être dirigé par des motifs d'intérêt matériel, devait se détourner avec mépris et dégoût des tripotages tant politiques que religieux de la prêtraille. Ce

discours fut accueilli par de nombreux applaudissements.

Là-dessus M. Heid, étudiant en théologie et membre honoraire de l'Association des ouvriers catholiques, prit la parole. Il chercha à réfuter les citations du précédent orateur, et dit entre autres choses que c'était seulement par l'union et l'accord de tous les ouvriers que ceux-ci pouvaient améliorer leur position. Il fallait donc commencer par tendre la main à l'Association catholique, afin d'arriver, par l'instruction donnée aux ouvriers, à les rendre capables de devenir à leur tour de bons patrons. Ce qui avait le plus affligé l'orateur, c'était d'entendre, dans la bouche d'un catholique (l'orateur qui l'avait précédé), la négation de toute révélation divine. Du reste, les attaques dirigées contre l'Association des ouvriers catholiques ne font que constater la justesse du proverbe : « Les guêpes ne s'attaquent qu'aux bons fruits. »

Un autre étudiant en théologie, M. Hochstrasser, succède à son collègue. Il applique au citoyen Dietz les épithètes d'*athée* et de *communiste*; celui-ci, dit-il, a eu soin, selon la coutume des révolutionnaires, de mettre en relief les mauvais côtés du clergé, sans en montrer les bons côtés. On peut dire du bien et du mal de tout corps constitué. Si l'on examinait les actes de la Commune de Paris, on y trouverait un tissu d'horreurs et d'atrocités. L'orateur exprime ensuite son profond mépris pour ces procédés révolutionnaires de discussion, et veut s'éloigner.

Le citoyen Dietz l'engage à rester pour entendre ce qu'il a à répondre à ses accusations. M. Hochstrasser, peu soucieux d'en entendre davantage, s'y refuse, sur quoi le citoyen Dietz déclare qu'il le regarde comme un lâche. Là-dessus, les ouvriers catholiques, sur un signal que leur donne l'étudiant en théologie, se lèvent en tumulte et abandonnent la salle.

La discussion n'en continua pas moins, et la conclusion fut que l'Association des ouvriers ca-

tholiques était un produit des intrigues cléricales, qui ne pouvait contribuer en rien au bien général. et que par conséquent tout ouvrier ayant des opinions démocratiques socialistes devait s'en tenir à l'écart. Puis l'assemblée finit paisiblement par un chant populaire allemand entonné en chœur par les assistants.

Le lendemain, le citoyen Moje, président de l'assemblée, reçut l'invitation verbale de se présenter le mardi matin à 10 heures au département de police. Il s'y rendit. Il apprit là, de la bouche de M. le conseiller d'Etat Bell, que les discours et la discussion du dimanche soir constituaient un double délit, celui de *blasphème* et celui d'*excitation préméditée des ouvriers au renversement des institutions politiques et ecclésiastiques du canton de Lucerne*. Le conseiller d'Etat procéda à un interrogatoire; procès-verbal fut dressé des réponses du citoyen Moje, qui fut ensuite congédié et averti de se tenir prêt à se présenter de nouveau à la première réquisition.

Une invitation semblable fut adressée au citoyen Dietz; mais la police ne le trouva pas. Prévenu par Moje des procédés du gouvernement à son égard, il avait cru prudent de s'éloigner de Lucerne.

Le mercredi matin le citoyen Moje fut de nouveau appelé au département de police. Cette fois ce fut le premier secrétaire Meyer qui fit les fonctions de juge. Il déclara à Moje qu'il pesait sur lui quatre chefs d'accusation: 1° d'être international; 2° d'être communiste; 3° d'être athée, et 4° d'être révolutionnaire. De plus la police avait découvert que Moje avait négligé de renouveler son permis de séjour, et que celui-ci était périmé depuis un mois; qu'en outre il était en retard de quelques cotisations à la caisse de secours. En punition de tous ces crimes, il fut signifié à Moje qu'il avait à quitter le territoire lucernois dans les 24 heures, faute de quoi il serait escorté à la frontière par la gendarmerie.

En outre, l'annotation suivante fut mise à son livret:

« Le porteur a travaillé ici depuis le 30 mars 1873 et a été expulsé aujourd'hui du canton de Lucerne par mesure de police, pour contravention aux règlements sur les ouvriers étrangers et pour participation à des assemblées ouvrières faites dans un but d'excitation et de désordre. Département de police, le 5 novembre 1873. »

Le gouvernement lucernois, marchant sur les traces de Mac-Mahon et de l'assemblée de Versailles, a sauvé par cet acte d'énergie la société, la famille et la religion. Hâtons-nous d'ajouter qu'il n'est pas le seul à mériter ce juste éloge: dans ces dernières années, les gouvernements radicaux de Bâle, de Zurich, de Vaud, de Genève, de Neuchâtel, se sont également signalés par la vigueur avec laquelle ils ont sévi contre les menées socialistes et assuré le règne de l'ordre moral.

Allons, nous vivons dans un bon petit pays, et vraiment l'illustre M. Thiers lui-même, si la Providence avait permis qu'il présidât à nos destinées, n'aurait rien pu ajouter à notre bonheur.

Un Profétaire de la science.

(Fin du discours de De Paepe.)

« Et cependant, messieurs, » a ajouté l'orateur après avoir énuméré les mérites scientifiques du vieux professeur, « cet homme qui fut un des premiers savants du pays et un de ceux qui contribuèrent le plus à faire aimer la science, cet homme a vécu et est mort dans une situation de fortune plus que modeste. . . Oui, (pourquoi ne le dirais-je pas, puisque ce n'était un secret pour personne ?) notre savant professeur a connu la pauvreté. . . »

« Ah ! c'est que Lambotte n'était pas un de ces savants officiels qui, souvent avec un bagage scientifique assez léger, ont le talent de parvenir aux hautes positions et aux places lucratives, grâce aux petites intrigues et aux courbettes réitérées devant les puissants du jour, devant les pouvoirs politiques et devant les autorités ecclésiastiques.

« C'est que Lambotte n'était pas seulement un piocheur infatigable, un observateur scrupuleux, un savant spécialiste enfin, mais aussi un philosophe dans la vraie et bonne acception du mot. Tout en reconnaissant l'utilité de la division du travail appliquée aux recherches scientifiques, et ayant lui-même beaucoup pratiqué cette utile division, comme ses dissections minutieuses en font foi, aucune des branches de la science ne lui était étrangère ; et de cet ensemble de connaissances positives, il s'était élevé, comme Auguste Comte, à une conception philosophique du monde et de l'homme ; à une philosophie, par conséquent, qui a pour méthode la méthode même de ces sciences, l'observation.

« Or, devant cette philosophie scientifique, Lambotte pensait que toute théologie et toute métaphysique, tout mysticisme et tout surnaturalisme, devaient s'incliner. A ces yeux, la vérité scientifique devait se faire jour en dépit de tous les obstacles, que ces obstacles proviennent d'ailleurs ou des croyances religieuses basées sur les fables bibliques, ou des pouvoirs politiques intéressés à maintenir les masses dans l'ignorance des grandes lois naturelles qui régissent les transformations incessantes et éternelles de la matière, comme le développement constant et progressif de la société humaine. Il répudiait cette science tronquée qui se rétracte humblement et fait son *mea culpa* chaque fois qu'elle se trouve en contradiction avec les prétendues révélations divines, ou en opposition avec les intérêts étroits des classes privilégiées. Il ne comprenait la science que mise au service de l'humanité, de l'humanité tout entière !

« Aussi, malgré les sollicitations et les offres qui lui furent faites à différentes reprises, Lambotte resta inébranlable dans ses convictions ; et, bien qu'il fût chargé d'une nombreuse famille, il préféra vivre de la vie modeste d'un homme du peuple, vie pleine de labeur et d'angoisses, plutôt que de fouler aux pieds sa dignité d'homme en prostituant son savoir.

« L'université de Bruxelles, fondée sur le libre examen, et surtout les Facultés des Sciences et de Médecine où, je dois vous le déclarer, la liberté de penser est spécialement respectée chez le professeur comme chez l'élève, accueillirent enfin notre maître. C'était, du reste, la seule place où pareil homme se trouvât chez lui. Aussi y entra-t-il avec joie, heu-

reux d'y trouver une libre chaire d'où il pouvait faire pénétrer dans le cerveau de la jeunesse des connaissances réelles, et dans son cœur l'amour de la science indépendante.

« Le docteur Lambotte donna à la fois, pendant plusieurs années, à l'Université, les cours de minéralogie, de géologie et paléontologie, de zoologie, d'anatomie et physiologie comparées, cours qui avant lui, étaient donnés par différents professeurs. Et tout en donnant ces cours universitaires, il trouvait encore le moyen de diriger des excursions de géologie et de botanique auxquelles prenaient part des amateurs de tous les rangs de la société, et de donner des cours publics aux travailleurs; c'est ainsi qu'il donna vers la même époque, dans la semaine, le soir, un cours public de minéralogie appliquée pour les bijoutiers, les marbriers et les sculpteurs sur pierre, et le dimanche un cours de chimie agricole et d'agronomie à la Société linnéenne pour les horticulteurs, les jardiniers et les cultivateurs.

« Hélas ! il fut enlevé trop tôt à l'enseignement. Déjà l'année dernière, les forces commencèrent à lui manquer; souffrant et affaibli, il fut obligé de renoncer, au moins provisoirement, au professorat. Nous tous qui l'aimions et vivions dans son intimité, voyant sa santé défaillante, nous vîmes bien que ce provisoire devait être définitif; mais qui eût cru qu'un fatal accident devait l'enlever si vite à notre esime et à notre affection ?....

« Et maintenant, puisqu'il en est ainsi, qu'il repose en paix, le digne père de famille, le bon professeur, le modeste savant, l'honnête homme ! Qu'il repose en paix, car il a bien mérité de la jeunesse, il a bien mérité du peuple, il a bien mérité de l'humanité !

« Et s'il ne lui est pas donné de vivre de cette immortalité hypothétique dans un autre monde plus hypothétique encore, que les sectes religieuses promettent à leurs croyants; s'il ne lui est pas donné de jouir de cette vie spirituelle que la science n'a jamais découverte au bout de ses télescopes, au fond de ses creusets ou sous ses scalpels, il vivra, du moins, de la seule immortalité qu'il ait ambitionnée: l'immortalité du souvenir. Que la terre reçoive les débris de l'infatigable travailleur qui l'a tant fouillée, que les restes du savant naturaliste aillent se mêler à l'immense et belle Nature qu'il a tant aimée; nous, ses enfants, ses élèves, ses amis, nous jurons que nous garderons toujours la mémoire de son grand cœur et de sa belle intelligence. »

Nouvelles de l'Extérieur.

Italie.

Nous lisons dans le *Risveglio* de Sienne :

« Le Congrès que les sections et les fédérations des Marches ont célébré, il y a quelque temps, a définitivement réveillé les ouvriers de ces provinces, qui s'occupent avec activité et constance de la propagande des idées révolutionnaires. A Ancône, malgré les continuelles et lâches persécutions qu'ont à subir les ouvriers de l'Internationale de la part de la bourgeoisie, s'est créé un cercle ouvrier socialiste, qui a remplacé l'ancienne fédération dissoute depuis quelque temps. Les membres de ce Cercle sont animés des meilleures idées et travaillent sérieusement à la propagande de nos principes.

A Pérouse, les persécutions gouvernementales continuent; néanmoins, la Fédération recrute chaque jour de nouveaux adhérents. Son secrétaire Bagnolesi est toujours incarcéré, sous la simple prévention de professer des idées socialistes. C'est à Pérouse que réside la Commission de propagande de la Fédération des Marches et de l'Ombrie; elle travaille sans relâche et a déjà obtenu la création de plusieurs nouvelles sociétés ouvrières.

La fédération de Macerata se développe admirablement. Une société d'agriculteurs de Villa-Potenza a décidé à l'unanimité de faire partie de cette fédération.

A Fermano, les idées révolutionnaires socialistes font leur chemin parmi les ouvriers. De nouvelles sections ont été fondées à Ascoli-Piceno, à Capramarittima et à Carassai. Des noyaux sont en formation à Ripateansone, Comunanza et Offida. Prochainement paraîtra, par les soins de la fédération de Fermo, un nouveau journal socialiste, *Il Capestro* (le Gueux).

La section de Sassoferrato a vu s'augmenter considérablement le nombre de ses membres; un grand nombre de paysans sont entrés dans la section.

Une nouvelle section s'est formée à Bettona (Ombrie) et a adhéré à la fédération des Marches et de l'Ombrie. — A Ponte San Giovanni, à Pergola, à Jesi, à Osimo, à Fabiano, les sections se développent d'une manière très satisfaisante. »

Le congrès des sections de Toscane, que nous avons annoncé, et auquel devaient prendre part un grand nombre de sociétés ouvrières, se trouve, pour des raisons de force majeure, renvoyé indéfiniment.

Belgique.

On écrit du Centre-Hainaut à l'*Internationale* :

« Dimanche dernier, 26 octobre, se trouvaient réunis au local de l'Union, à Jolimont, environ 150 mécaniciens grévistes. C'est la première fois depuis trois semaines que ces compagnons, qui tous maintenant travaillent au dehors, ont eu l'occasion de se rencontrer; aussi voulurent-ils, avant l'ouverture de leur séance, donner libre cours à une conversation générale qui ne dura pas moins d'une heure et à la suite de laquelle on put se rendre compte des sentiments qui animent ces hommes et les rendent indomptables.

Il résulte de ce que nous ont raconté ces compagnons, à propos de leur situation personnelle, que, malgré les ignobles démarches du patron en grève et la conduite que certains patrons étrangers suivirent sous l'impulsion de ce dernier, ils ont aujourd'hui acquis l'estime des industriels pour lesquels ils travaillent, et que leur position leur permettra de ne jamais accéder à reprendre, en courbant l'échine, le travail à la Croyère. »

Le correspondant rapporte ensuite une décision de l'assemblée, flétrissant la conduite de certains ouvriers qui, sans appartenir à l'association, ont pourtant été admis à participer aux secours envoyés pour la grève, et qui, après avoir reçu leur indemnité de grévistes, sont allés reprendre leur travail, trahissant ainsi la cause de leurs camarades.

Après avoir déclaré par un vote, à l'unanimité, que l'atelier de la Croyère continuait à être considéré par eux comme étant toujours en grève, ils ont décidé de se réunir le 9 novembre au même local.

« C'est en pareille circonstance, ajoute le correspondant, qu'on peut juger des hommes et voir de quoi ils sont capables. Aussi avons-nous constaté que cette grève aura eu pour résultat d'accroître le nombre des résolus, dévoués au point de s'imposer tous les sacrifices pour arriver à leur émancipation sociale, et en même temps de pénétrer d'autant mieux tous les esprits de cette conviction, que cette émancipation n'est possible que par le renversement général de l'ordre de choses actuel. »

Fédération jurassienne.

Chaux-de-Fonds.—La section de la Chaux-de-Fonds a décidé d'envoyer chaque mois au Comité fédéral un rapport sur le mouvement ouvrier dans cette localité. Voici son premier rapport, comprenant le mois d'octobre :

« Par l'admission de quelques nouveaux éléments, notre section de propagande a repris l'activité qui lui avait manqué pendant quelque temps. Nous avons eu, durant le mois d'octobre, trois réunions, occasionnées surtout par la grève des mécaniciens belges du Centre-Hainaut. En outre, dans ces réunions ont été prises les décisions suivantes : nomination d'une commission de correspondance composée de trois membres, chargée de renseigner chaque mois le Comité fédéral sur ce qui se passe au sein de nos sociétés ouvrières locales ; organisation de soirées familières pour la section de propagande ; création d'un fonds de solidarité, en exécution d'une décision du congrès de Neuchâtel ; maintien du *Bulletin* dans les conditions actuelles pour l'année 1874.

Notre fédération ouvrière locale continue à travailler et à se développer, mais sans beaucoup de bruit. Jusqu'à présent, les sociétés de résistance qui y ont adhéré sont au nombre de sept. Sur la demande d'une des sections, une société alimentaire a été organisée par le Comité central local au sein de la fédération, dans le but de procurer à ses membres les provisions d'hiver au plus bas prix possible et sans passer par les intermédiaires habituels. Cette société est arrivée à un résultat très satisfaisant, et il est question de la transformer en une société de consommation permanente.

La dernière assemblée générale de la fédération locale a chargé le Comité central, qui est composé de deux délégués par section, de mettre à l'étude la création d'une caisse d'épargne et l'organisation d'une école d'instruction mutuelle ouvrière. D'après nos renseignements, il est probable que ces deux institutions fonctionneront au commencement de l'année prochaine.

Quant à l'activité des diverses sociétés de résistance composant la fédération, voici les nouvelles que nous pouvons donner. La société des graveurs, malgré sa grève désastreuse de l'année passée, est une de celles où l'esprit de solidarité est le mieux compris et pratiqué. Grâce à cet esprit, elle s'est complètement et fortement réorganisée. Dans la société des monteurs de boîtes or, existe en ce moment une division passagère à propos de tarifs qui n'ont pas été bien compris par une partie des membres du Comité, lequel avait été muni de pleins pouvoirs pour les faire appliquer. A part cela, cette société marche très-bien. La société de résistance des repasseurs et remonteurs s'est mise en relations

suivies avec les sociétés de Bienne et de St-Imier, dans le but d'arriver à une fédération régionale de ce corps de métier, qui a en outre, dans notre localité, deux sociétés de secours mutuels comptant plus de 300 membres. — Des autres sociétés, il n'y a rien de particulier à dire pour cette fois. »

Un ouvrier boulanger, membre de la section de Neuchâtel, nous adresse la communication suivante, que nous insérons avec plaisir :

« Dans notre ville, le travail des ouvriers boulangers varie de 14 à 17 heures par jour. En outre, ils doivent travailler le dimanche jusqu'à midi ou 1 heure et reprendre le travail le dimanche soir. L'ouvrier, logé et nourri chez le patron, reçoit 7 à 8 francs par semaine ; il y a cependant deux ouvriers, dans toute la ville, qui reçoivent 10 francs. Il y a à Neuchâtel 15 ou 16 patrons boulangers, qui occupent en tout une trentaine d'ouvriers et d'apprentis. Les ouvriers n'ont aucune société formée, aussi ne peuvent-ils pas améliorer leur position.

« Dernièrement quelques ouvriers ont demandé une augmentation d'un franc par semaine. Les patrons ont répondu que c'était impossible, parce que alors il leur faudrait augmenter le prix du pain, qui est actuellement à 24 centimes la livre (1/2 kilo). Faisons donc à ce sujet un petit calcul. La farine coûte fr. 27[»]25 le quintal. Pour transformer en pain 100 livres de farine, la main d'œuvre, y compris le bois, revient à fr. 1[»]50. Donc, pour boulanger un quintal de farine, qui donne en moyenne 135 livres de pain, le patron débourse fr. 28[»]75. Les 135 liv. de pain à 24 centimes lui rapportent fr. 32[»]40, soit un bénéfice net de fr. 3[»]65. Maintenant, il faut savoir qu'un boulanger qui n'a qu'un seul ouvrier, fait environ 500 livres de pain par jour, c'est-à-dire qu'il gagne fr. 18[»]25 par jour sur le travail de son ouvrier. Admettons qu'une partie de ce bénéfice serve à payer le loyer de la boulangerie (environ 3 francs par jour) et l'intérêt du capital engagé dans les achats de farine : toujours est-il qu'il reste au patron un gain assez considérable pour lui permettre de donner 1 franc de plus par semaine à son ouvrier (environ 15 centimes par jour) sans augmenter pour cela le prix du pain.

« Ajoutons que quelques boulangers, avec deux ouvriers et un apprenti, font jusqu'à 1700 livres de pain par jour, soit 11,900 livres par semaine, c'est-à-dire qu'ils boulangent 8,815 livres de farine, disons en gros 88 quintaux. Cette farine coûte fr. 2,398 : la main d'œuvre, comptée à fr. 1[»]50 par quintal, bois compris, revient à fr. 132 ; total des frais, fr. 2,520. Leurs 11,900 livres de pain, vendues à 24 centimes, leur rapportent fr. 2,856 ; le bénéfice net est donc de fr. 336 par semaine, dont il faut déduire les frais de loyer et l'intérêt du capital engagé. Ajoutons à cela que lorsque les patrons boulangers sont riches (et ils le deviennent vite), ils peuvent encore spéculer sur les farines et les acheter en grandes quantités quand les cours sont bas, ce qui augmente d'autant leurs bénéfices.

« On peut juger par ces chiffres de la justice des réclamations des ouvriers boulangers, et aussi de la manière dont le public est exploité par leurs patrons. »

Nous voudrions que l'exemple de notre correspondant, que nous remercions pour son intéressante communication, fût suivi, et que les ouvriers de chaque profession nous envoyassent un petit travail du même genre sur les bénéfices de leurs patrons.